

Monsieur le Maire,
Madame la Conseillère administrative,
Monsieur le Conseiller administratif,
Madame la Présidente du Conseil municipal,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,

Chères et chers collègues,
Cher public,

Dans le contexte international actuel — entre tensions géopolitiques, guerre au Moyen-Orient et incertitudes économiques qui soufflent bien au-delà de l’Iran — présenter des comptes solides et équilibrés n’a rien d’anodin.

Et pourtant, Chêne-Bourg continue de démontrer qu’en finances publiques, il vaut toujours mieux être la fourmi de La Fontaine que la cigale qui chante tout l’été où le joueur de poker du vendredi soir.

Les comptes 2025 affichent un excédent de plus de 678'000 francs. Ceci après que la commune procède cette année à près de 5 millions d’amortissements complémentaires, portant le total à 31 millions depuis 2015.

Autrement dit : quand les années sont favorables, Chêne-Bourg ne se précipite pas pour danser au banquet. Elle consolide ses fondations. C’est peut-être moins spectaculaire, mais nettement plus utile quand les vents se lèvent, que le prix du pétrole flambe et que les incertitudes redeviennent la norme et plus l’exception.

Ces résultats ne tombent pas du ciel.

Ils sont le fruit d’une gestion sérieuse, prudente et constante :

- des charges maîtrisées,
- des investissements maintenus,
- et surtout une administration qui travaille avec efficacité et discernement.

Car il faut le rappeler : les économies réalisées ne signifient pas que la commune cesse d’entretenir ce qui doit l’être.

Cela ne veut pas dire non plus, que la commune ne répond pas aux besoins et aux attentes de la population en mettant en place des nouvelles prestations innovantes, comme celles mise en place pour la culture, les loisirs, le sport pour tous, comme par exemple la prestation Minimove ou par le soutien aux activités du Point Favre.

À Chêne-Bourg, on évite simplement une autre morale de La Fontaine : celle du corbeau et du renard. Chêne Bourg tient bien son fromage dans son bec et ne se laisse pas flatter par le renard.

Les flatteries de ceux qui souhaiteraient que l'on fasse bombance ne nous touchent pas, car nous ne vivons pas dans un monde de verroterie et de bling bling mais dans une commune bien ancrée dans les réalités.

C'est pour cela que les discussions en commission ont aussi montré une préoccupation importante : le développement économique de la commune et l'évolution des recettes fiscales des personnes morales.

Et là encore, inutile de courir comme le lièvre. Le développement autour de la gare avance, de nouveaux acteurs arrivent, et leurs effets fiscaux se feront sentir progressivement.

Comme souvent à Genève, les recettes arrivent un peu plus lentement que les factures... mais elles arrivent.

Je souhaite également relever que malgré ce contexte, la commune continue d'investir pour l'avenir avec plus de 2,8 millions d'investissements bruts réalisés cette année. La prudence n'est donc pas l'immobilisme. Elle consiste simplement à avancer sans perdre le gouvernail.

Je tiens naturellement à remercier Monsieur Olivier Christin et son équipe pour la qualité remarquable du travail effectué, la clarté des explications fournies et la pédagogie dont ils font preuve devant notre commission. Mes remerciements vont également au Conseil administratif ainsi qu'à l'ensemble du personnel communal pour leur engagement quotidien.

Et puisque La Fontaine nous accompagne désormais dans nos débats financiers, permettez-moi de conclure en vous disant que

“Le travail est un trésor.”

Et à voir les comptes de cette année, à Chêne-Bourg, ce trésor semble être plutôt bien gardé.

C'est donc avec fierté et conviction que le Centre votera les comptes de l'année 2025.

Au nom du Centre, je vous remercie.

Alain Kolly